



FACILITER LE MARIAGE

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
وَمِنْ آيَاتِهِ أَنْ خَلَقَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا لِتَسْكُنُوا
أَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً وَرَحْمَةً إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ
لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ

قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
إِنَّ أَعْظَمَ النِّكَاحِ بَرَكَاتٍ أَيْسَرُهُ مُؤْنَةً

Chers musulmans !

Dans le verset que j'ai lu, Notre Créateur dit :
« Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses afin que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »¹ Et dans le hadith que j'ai lu, notre Prophète (s.a.s) dit : « Le meilleur mariage est celui qui est le plus facile »²

Chers croyants !

Le mariage fait partie d'un des commandements d'Allah (j.j.) et de la Sunna du Prophète Muhammad Mustafa (s.a.s). Le mariage est un contrat/acte sacré qui impose des responsabilités religieuses, juridiques et morales à la femme et à l'homme. Le mariage n'est pas un fardeau mais au contraire une bénédiction. Ce n'est pas une malédiction mais au contraire une miséricorde. Il ne se résume pas uniquement à la satisfaction des besoins biologiques. En effet, il consiste à partager la joie et la tristesse de l'un et de l'autre.

Honorables musulmans !

Comme l'a dit le Prophète (s.a.s), se marier protège les yeux du haram et préserve la chasteté.³ Le mariage est le fondement et la garantie d'une société forte et d'un avenir solide. C'est un havre de paix qui protège les conjoints du mal est un refuge contre toutes sortes de menaces. En fait, dans le Coran notre Seigneur Tout-Puissant décrit cet aspect du mariage et dit : « Vos femmes sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. »⁴

Chers musulmans !

Durant les cérémonies de fiançailles et de mariage, l'humilité et la simplicité sont essentielles. Évitions l'ostentation, l'excès et le gaspillage. De nos jours, nous sommes témoins des dépenses excessives réalisées pour des mariages qui mettent les familles en difficulté. L'endettement excessif des époux lorsqu'ils fondent leur foyer peut se transformer en un obstacle pour leur bonheur et leur tranquillité.

Très chers croyants !

Dans chaque étape du mariage, nous devons agir selon l'agrément d'Allah (j.j.) et de manière appropriée à la tradition prophétique. Lors des célébrations de mariage respectons les commandements et les interdictions de l'Islam. Ne transgressons pas les limites de l'intimité. Évitions les actes illicites qui nuisent à la santé et à la réputation. Évitions les comportements qui perturbent la tranquillité de la société, qui dérangent l'environnement et qui nuisent à la vie et aux biens des personnes. N'oublions jamais que notre Créateur nous observe en permanence et que nous allons tous rendre compte de nos actions.

¹ Sourate al-Rûm (Les Romains), 30/21.

² Ahmed, VI, 83.

³ al-Bukhârî, *K al-Nikâh*, 3.

⁴ Sourate al-Baqara (La Vache), 2/187.